

LE PROJET PARTICULIER D'ARC-EN-CIEL

GUIDE À L'INTENTION DES PARENTS

Située au 4265 avenue Laval à Montréal, l'école Arc-en-Ciel travaille, depuis sa création il y a près de trente ans, à faire de son milieu scolaire un espace de vie stimulant, épanouissant et généreux, à l'intérieur duquel les enfants développent leurs capacités intellectuelles, affectives et sociales.

L'école Arc-en-Ciel met l'enfant au cœur de toutes les dimensions présentes dans son milieu de vie. Elle s'appuie sur trois valeurs fondamentales qu'elle cherche à promouvoir en tout temps: **l'autonomie, le respect, la relation à l'autre**. Elle ne cesse donc de privilégier chez l'enfant le désir d'être l'acteur principal de sa vie en l'invitant à prendre conscience de sa place et de celle des autres au sein de sa communauté. C'est pourquoi les enfants, les parents, la direction, les enseignantes et les éducatrices travaillent ensemble de manière constante et dynamique autour d'un projet éducatif original.

Le continuum famille-école permet une approche pédagogique qui tient réellement compte du développement global de l'enfant. L'enfant comprend que sa vie scolaire est l'affaire de tous (famille, enseignantes, amis). Il apprend à concevoir sa famille scolaire comme une société à part entière avec tous les fonctionnements qui s'y rattachent parce qu'il y participe activement. Constamment engagé vis-à-vis de lui-même et de sa communauté, il crée son environnement et en est responsable: l'enfant à Arc-en-Ciel est un citoyen dans son école.

L'application constante de ces valeurs a pour aboutissement l'épanouissement global de l'être selon trois axes:

actualiser ses forces, nourrir son goût d'apprendre, grandir en équilibre.

Dans ce contexte, l'enfant d'Arc-en-Ciel apprendra à se prendre progressivement en charge, à se déterminer librement, à acquérir confiance en lui. Il apprendra à reconnaître l'autre comme être distinct et à vivre en interaction constante avec l'autre, les autres, de façon harmonieuse. C'est ainsi qu'il pourra comprendre et créer son environnement. Il apprendra à nommer, à vivre ses émotions et à effectuer les retours sur soi nécessaires à la vie pédagogique et communautaire.

1. Le personnel de l'école étant majoritairement féminin, l'emploi du féminin est privilégié dans le présent document.

VIE COMMUNAUTAIRE ET PHILOSOPHIE PÉDAGOGIQUE

Au titre de notre projet éducatif, «Arc-en-Ciel, l'école où il fait bon vivre », nous pourrions ajouter, car l'un sous-entend l'autre, qu'il fait bon grandir et apprendre. C'est dans l'exercice quotidien de sa vie communautaire que l'enfant développe ses apprentissages, qu'il met en pratique chaque valeur de l'école.

Pour ce faire, le projet pédagogique d'Arc-en-Ciel tend vers une approche à multiples facettes. Son application quotidienne, à tous les niveaux, nécessite l'implication de tous les acteurs et utilise comme moyen d'exercice permanent, la CONCERTATION, processus vital constituant le cœur de la famille Arc-en-Ciel, le tout dans la préoccupation constante du respect des valeurs de l'école.

LES ENFANTS

Ils et elles sont constamment appelés par le biais de l'assemblée générale hebdomadaire, leur conseil étudiant, leurs familles coopératives (regroupements d'enfants multi-cycles et multi-niveaux) et leurs conseils de coopération à faire l'apprentissage de la démocratie, et à intégrer la responsabilisation qu'un tel processus implique.

Qu'il s'agisse de l'adoption du Code de vie de l'école ou de l'adoption et de l'évaluation d'un nouveau projet touchant la communauté ou le groupe-classe, les enfants apprennent à franchir les étapes incontournables suivantes :

- la formulation de leurs besoins ;
- la consultation des personnes concernées (pairs/enseignantes/éducatrices/ parents) ;
- l'étude de la faisabilité et la recherche des moyens d'application ;
- le partage des tâches et responsabilités correspondantes ;
- le respect de chacun dans l'atteinte des résultats.

LES PARENTS

Ce sont de véritables acteurs, leur implication progressive étant non seulement bienvenue, mais en fait indispensable à l'application du projet éducatif. Que ce soit par leur présence en classe, comme nous le verrons plus en détail, ou parce qu'ils assurent, par leur engagement, le fonctionnement de plus d'une dizaine de comités (détaillés dans nos documents annexés). Ces

derniers voient ainsi au développement et à la mise en chantier des mandats qu'ils ont choisis.

Ces responsabilités touchent tant les projets communautaires que les projets spécifiques à chaque groupe-classe. Par exemple, le comité pédagogique a notamment pour mandat d'arrimer le projet éducatif à la réalité quotidienne de l'école, et le comité multicolore prépare et anime les réunions des groupes-classes tout en assurant la coordination de sujets particuliers, voire pointus, soumis par les parents dans le cadre de ces rencontres.

Mais le plus important est le lien parent-école à travers le respect de l'enfant dans le cadre du projet éducatif choisi et intégré par tous.

LES ENSEIGNANTES ET ÉDUCATRICES

La qualité des enseignantes et éducatrices est l'une des grandes fiertés de notre école et leur expérience professionnelle nous est chère. Certaines d'entre elles sont à l'école depuis ses tous débuts! Elles contribuent, en tant que membres de divers comités, à la continuité et à l'évolution du projet éducatif.

Les enseignantes et les éducatrices d'Arc-en-Ciel doivent posséder ou acquérir certaines aptitudes propres à la philosophie de l'école et, cela va de soi, adhérer à ses valeurs et sa philosophie. Les enseignantes, en particulier, doivent faire preuve de beaucoup de souplesse dans l'organisation de leur travail. L'interaction soutenue avec les enfants et les parents et les autres membres de la communauté exige de la part des enseignantes une grande ouverture, une disponibilité et un engagement constant pour permettre au système de coéducation (enseignantes, enfants, éducatrices, parents) de fonctionner.

Plutôt que de s'appuyer sur un programme d'apprentissage préétabli, le projet éducatif d'Arc-en-Ciel capte l'intérêt présent et immédiat de l'enfant, il s'adapte à ses intérêts, et se structure à partir de leurs propres initiatives. Les enseignantes intègrent à leur enseignement ces exigences qui assurent l'accomplissement de chaque enfant. La capacité d'adaptation va de pair avec la volonté de se questionner et d'évaluer régulièrement les outils et approches pédagogiques.

LES MULTIPLES FACETTES DE NOTRE PHILOSOPHIE PÉDAGOGIQUE

Précisons que les classes à Arc-en-Ciel sont multi-niveaux :

- le groupe vert : maternelle ;
- les groupes jaune et orange: 1^{ère} et 2^{ème} années ;
- les groupes rouge et mauve: 3^{ème} et 4^{ème} années ;
- les groupes bleu et indigo: 5^{ème} et 6^{ème} années.

La maternelle est unique et les 1^{ère} et 2^{ème} années font des projets ensemble tout en ayant comme base des groupes distincts. De la 3^{ème} à la 6^{ème} année, les classes sont constituées avec l'équilibre de deux niveaux. Cette approche progressive permet une intégration harmonieuse de ce mode de fonctionnement dans un contexte où l'autonomie est une valeur très présente.

UNE PÉDAGOGIE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE COÉDUCATION

Puisque les classes sont multi-niveaux, l'enseignante utilisera régulièrement l'entraide et l'apprentissage entre pairs, en mettant ceux-ci à contribution. L'un de ces moyens est l'instauration du tutorat des enfants pour des périodes de lecture quotidiennes. Cette manière de faire, en plus d'éradiquer l'ennui, favorise la réflexion et la transmission du savoir par le biais du partage. Le travail entre pairs permet l'instauration d'un équilibre: les plus vieux deviennent des accompagnateurs reconnus dans leur expérience et les plus jeunes sont les héritiers du savoir contenu dans l'être et le faire.

Une des conditions essentielles à la coéducation est la présence de parents en classe. En concertation avec l'enseignante, les parents accompagnent les enfants, individuellement ou en groupe, dans l'élaboration d'un projet de recherche ou dans la maîtrise des différents apprentissages scolaires. Les parents ne se contentent pas d'épauler l'enseignante. Ils sont encouragés à enrichir la communauté de leur expérience et de leurs spécialités. Ainsi, des parents appuient l'enseignante dans l'enseignement d'une matière, que ce soit de façon régulière ou sporadique.

Les parents s'engagent aussi à assurer le suivi nécessaire à la maison. Compte tenu de la place accordée aux projets et aux espaces de concertation, mais surtout parce qu'il n'y a pas de frontière hermétique entre les milieux scolaire et familial, les devoirs et leçons à la maison sont le prolongement de l'apprentissage entamé à l'école. Par ailleurs, les parents s'engagent à accompagner les enfants et à les appuyer dans les choix et décisions prises par ces derniers à l'école. À Arc-en-Ciel, les parents partagent l'univers scolaire de leurs enfant.

UNE PÉDAGOGIE FAVORISANT LE REGROUPEMENT MULTI-NIVEAUX

Dans toutes nos sphères d'activités, le regroupement multi-niveaux et multi-cycles est favorisé, recherché. Le regroupement en familles coopératives², le camp de neige, le club de ski et mini-ski, l'organisation des projets collectifs, les sorties collectives régulières du service d'animation, tout se conjugue pour que les enfants de toute l'école expérimentent entre eux, tissent des liens, développent des affinités, apprennent à s'entraider et exercent leur sentiment d'appartenance à la communauté. Et ce, toujours dans le but d'arrimer la vie de l'enfant aux valeurs de l'école.

UNE PÉDAGOGIE FAVORISANT L'APPRENTISSAGE AUTO-DIRIGÉ

Ici encore, et cela va de soi, dans chacune des classes, selon des plages et des horaires fixes ou prédéterminés, l'enfant est appelé à franchir, individuellement et dans un objectif d'autonomie, différentes étapes d'apprentissages spécifiques. Ceci peut inclure des projets individuels, des recherches sur des sujets à approfondir. La gestion de l'étude et des devoirs fait aussi partie de l'apprentissage de l'autonomie puisque les enfants sont responsables de la répartition des travaux de la semaine à l'intérieur d'une grille de base que la classe a établie ensemble.

UNE APPROCHE PÉDAGOGIQUE AVEC PROJETS

À Arc-en-Ciel, les projets sont le tremplin et le pivot du projet pédagogique, c'est pourquoi ils débordent largement le cadre scolaire. À travers ces projets, l'enfant d'Arc-en-Ciel pourra faire l'expérience de son autonomie, de sa relation à l'autre dans un cadre respectueux. Qu'il s'agisse de projets strictement académiques, en plages fixes ou variables, sur horaire prédéterminé ou non, de projets individuels ou en équipes ou de projets communautaires (et ils sont nombreux) impliquant l'école dans son ensemble, ou encore de projets rattachés à des moments ou événements précis, notre école en utilise toutes les possibilités afin de répondre aux objectifs du projet éducatif.

À Arc-en-Ciel, tous les membres de la triade enfants-parents-enseignantes/éducatrices peuvent suggérer un projet collectif ou restreint. Ce sera, chaque fois, l'occasion d'un exercice fort animé de concertation des instances impliquées. Les trois valeurs fondamentales de l'école sont la ligne directrice de l'évaluation du projet.

2. Une famille coopérative est composée de 3 à 4 enfants de chacun des cycles. La famille partage des responsabilités et des tâches, s'occupe de l'environnement physique et organise des activités.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Bien que les conditions d'admission soient précisées dans notre procédure d'admission, nous rappelons les éléments suivants:

Pour être admis à l'école Arc-en-Ciel, l'enfant doit en premier lieu être inscrit sur la liste de pré-inscription. Par souci d'équité, la date de pré-inscription détermine l'ordre de priorité. Soulignons cependant que la priorité est d'abord offerte à la fratrie (frère et sœur) et que le ratio d'équilibre filles-garçons est visé pour la maternelle.

L'implication des parents étant requise à tous les niveaux, l'assistance à une rencontre d'information est obligatoire, tout comme l'adhésion aux valeurs de l'école et à notre projet éducatif. Notre école ne sélectionne pas les enfants mais axe plutôt le recrutement des nouveaux membres par la sélection des parents, l'implication de ces derniers étant un gage de réussite du projet éducatif d'Arc-en-Ciel. Les critères d'admission sont bâtis pour vérifier la motivation des parents et pour qu'eux-mêmes puissent analyser si leurs valeurs vécues à la maison correspondent à celles de l'école. Les parents doivent s'engager à être partie prenante de la vie communautaire.

EN GUISE DE CONCLUSION

Parce que les enfants sont le cœur d'Arc-en-Ciel ;

Parce que les projets et la concertation occupent une place prépondérante dans la vie de l'école ;

Parce que la motivation et l'implication des parents dans la coéducation et la co-gestion sont des facteurs essentiels au fonctionnement de l'école ;

Parce que la taille de l'école permet de réaliser l'objectif de vie communautaire impliquant tous les enfants ,

L'école Arc-en-Ciel remplit sa mission d'école alternative.

Forte de cette réalité et en constante évolution, l'école Arc-en-Ciel entend continuer sa route en tentant, par sa communauté, d'aller toujours plus loin.

ARC-EN-CIEL, UNE PETITE ÉCOLE À GRANDES PASSIONS

